



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Communiqué de presse

Vendredi 7 Août 2020

DANS L'AUBE, L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ SAISIT PLUSIEURS ANIMAUX DETENUS ILLEGALEMENT



Le 05 août 2020, le service départemental de l'Aube de l'Office français de la biodiversité, accompagné de militaires de la Gendarmerie nationale, a perquisitionné le domicile d'un particulier sur le secteur de Mery-sur-Seine.

Au cours de leurs investigations, ils ont découvert de nombreux spécimens de la faune sauvage protégée détenus illégalement (deux wallabys, quatre tortues d'Hermann, des scorpions et des mygales).

Les animaux ont été saisis puis déposés dans des endroits adaptés à leur bonne condition de vie. La détention illégale de spécimens de la faune sauvage protégées constitue un délit pénal. Le détenteur des animaux sera prochainement entendu dans le cadre de l'enquête pénale en cours.

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité
Pôle de Vincennes
« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr